

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des modifications législatives présente son sixième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 17 juillet 2002, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 13 — *Loi sur les technologistes de laboratoire médical/The Medical Laboratory Technologists Act*;
- Projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents mortels/The Fatal Accidents Amendment Act*;
- Projet de loi 16 — *Loi sur les recours collectifs/The Class Proceedings Act*;
- Projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur les arpentages spéciaux/The Special Survey Amendment Act*;
- Projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur les appareils auditifs/The Hearing Aid Amendment Act*;
- Projet de loi 26 — *Loi sur les ergothérapeutes/The Occupational Therapists Act*;
- Projet de loi 28 — *Loi sur les diététistes/The Registered Dietitians Act*.

Composition du Comité :

Le Comité a élu M. SANTOS à la vice-présidence.

Substitutions effectuées avant la réunion :

M^{me} DRIEDGER remplace M. GILLESHAMMER;
M. PENNER (Steinbach) remplace M. LAURENDEAU;
M. DYCK remplace M. CUMMINGS;
M. le ministre CHOMIAK remplace M. le ministre CALDWELL;
M. le ministre MACKINTOSH remplace M. STRUTHERS;
M. SANTOS remplace M. RONDEAU;
M. ROCAN remplace M. PENNER (Steinbach).

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi sur les technologistes de laboratoire médical/The Medical Laboratory Technologists Act* :

Tricia Van Denakker	Manitoba Society of Medical Laboratory Technologists
Luis Martinez	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents mortels/The Fatal Accidents Amendment Act* :

Jack McLaughlin	Particulier
-----------------	-------------

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 16 — *Loi sur les recours collectifs/The Class Proceedings Act* :

Gloria Desorcy	Division manitobaine de l'Association des consommateurs du Canada
----------------	---

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 26 — *Loi sur les ergothérapeutes/The Occupational Therapists Act* :

Sharon Eadie

Association des ergothérapeutes du Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 28 — *Loi sur les diététistes/The Registered Dietitians Act* :

Caroline Lang

Association des diététistes du Manitoba

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 13) — *Loi sur les technologistes de laboratoire médical/The Medical Laboratory Technologists Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents mortels/The Fatal Accidents Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 16) — *Loi sur les recours collectifs/The Class Proceedings Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur les arpentages spéciaux/The Special Survey Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 25) — *Loi modifiant la Loi sur les appareils auditifs/The Hearing Aid Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 26) — *Loi sur les ergothérapeutes/The Occupational Therapists Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que le paragraphe 6(8) soit remplacé par ce qui suit :

Comités

6(8) Le Conseil crée les comités qu'il juge nécessaires.

(N^o 28) — *Loi sur les diététistes/The Registered Dietitians Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Doug Martindale

Le 17 juillet 2002